

Discours
de Christophe Charles
Vœux 13 janvier 2023

à Luzinay

Voilà on va commencer c'est parti !

Mesdames, Messieurs, les Élus,

Mes chers concitoyens,

Lorsque je reçois l'union de deux époux en Mairie, j'aime conseiller aux mariés **de se dire oui au quotidien** ; pas uniquement le jour du mariage, mais **tous les jours**.

J'aime beaucoup cette citation :

« S'il me manque l'amour, je ne suis rien ; s'il me manque l'amour, tout ce que je peux faire, même le plus spectaculaire, ne sert à rien. »

Je vous souhaite donc d'aimer et d'être aimés en cette année 2023, de vivre et de partager vos émotions, de sentir la présence, parfois silencieuse, mais toujours précieuse de quelqu'un qui vous aime pour ce que vous êtes.

C'est ainsi que je souhaite vous voir entrer dans cette nouvelle année. Le cœur rempli d'espoir.

Eh bien nous y sommes en 2023 !

Nous y entrons avec nos interrogations, avec nos résolutions. Certes, le contexte est contraint mais il l'est déjà depuis un certain nombre d'années.

Et ici, à Luzinay, nous avons toujours su faire face.

Notre fête de la solidarité organisée le 25 novembre avec le CCAS en est un bel exemple.

En 2022 nous avons **partagé des temps forts**, je voudrais en citer **2** : le concert Gospel le 29 avril en l'église de Luzinay et le Caravan' jazz sur la place de la Mairie le 7 juillet, auquel vous étiez nombreux à participer.

Je suis heureux, et les élus du conseil municipal également, de vous retrouver en ce début d'année pour cette traditionnelle cérémonie de vœux du nouvel an.

C'est un moment de convivialité et de partage.

Sans attendre, je veux en mon nom, au nom des élus du Conseil municipal et de l'ensemble des fonctionnaires de la commune de Luzinay, **vous souhaiter une bonne et une heureuse année 2023.**

Qu'elle vous garde avant tout en bonne santé.

Qu'elle vous offre l'énergie, l'enthousiasme, **de** réaliser vos projets, **de** rencontrer vos amis, de vivre sincèrement

avec votre entourage, de savoir aussi tendre une main solidaire à ceux que la solitude, les difficultés, la maladie ou le deuil ont plongés dans une existence douloureuse.

Soyons plus que jamais en 2023, capables de dépasser nos situations personnelles pour nous engager dans une œuvre collective.

Ce que nous pouvons nous souhaiter les uns aux autres, ce que nous pouvons souhaiter à ceux qui ont été retenus par leurs obligations et n'ont pu être des nôtres, à tous les Luzinaysards qui font vivre Luzinay : de la santé, du courage, de l'ouvrage, et bien sûr de l'espoir.

De la santé, parce que sans elle, rien n'est vraiment possible ! C'est elle qui nous donne l'énergie pour entreprendre.

Elle est essentielle à notre qualité de vie. C'est une chance formidable. Ce supplément de vie, ne la gâchons pas, dans la mauvaise humeur, mais donnons un sens positif à notre existence.

Notre projet d'intérêt général qu'est la Maison de santé pluridisciplinaire la MSP s'inscrit parfaitement dans ce domaine.

Du courage, parce il y a encore tant à faire pour notre avenir commun et pour les futures générations qu'il ne faut, en aucun cas, baisser les bras. Restons optimistes et transformons toutes ces contraintes en opportunités.

De l'ouvrage, parce que c'est dans l'action que l'on se réalise pleinement. Je vous souhaite à tous des projets, de l'initiative, de l'activité.

Soyez certains que l'équipe municipale Bien Vivre à Luzinay qui m'entoure continuera à mener avec moi une action concrète de terrain, pour maintenir et développer notre beau village.

« Luzinay avance avec vous et pour vous ! »

De l'espoir, enfin pour éclaircir notre horizon. L'espoir qui donne l'impulsion de prendre son destin en main, en homme et femme responsable, en osant prendre des risques, en s'affranchissant du doute, de l'inquiétude.

Plus que jamais, nous devons nous centrer sur l'essentiel, sur nos valeurs et le monde que nous voulons bâtir pour nos enfants.

Et le travail des bénévoles de l'association sourire et vivre illustre bien mes propos.

Mes Chers Concitoyens, je vous souhaite simplement d'être heureux, de goûter le bonheur au quotidien, celui de se lever chaque jour et de se dire que tout est à construire.

A la manière de Marc Aurèle, puissions-nous éprouver, en nous levant le matin, **« combien est précieux le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux. » et**

plus encore de l'éprouver ici, à Luzinay, dans un environnement idéal, avec des paysages préservés, une qualité de vie sans cesse renforcée.

Nous pouvons considérer que nous avons de la chance de vivre au milieu de la nature. Soyons conscients du cadre idyllique dans lequel nous évoluons.

D'ailleurs, cet été, petits et grands ont été nombreux à venir découvrir les charmes de la vie à la ferme dans le cadre des spectacles et activités proposés dans un cadre on ne peut plus champêtre, avec la seconde édition du Théâtre à la ferme.

Comme vous le savez, la crise du covid a accentué l'exode urbain vers la campagne. La qualité de vie est le premier argument invoqué. Oui, vivre à la campagne est une philosophie de vie et un état d'esprit.

Être heureux, éprouver la joie de vivre, voilà bien le sens que nous devons donner aux douze mois qui s'annoncent.

Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des événements qui ont jalonné l'année écoulée à Luzinay. Les élus y reviendront dans quelques instants.

Comme vous le savez, j'ai fait le choix de me présenter au Conseil départemental de l'Isère.

C'est parce que **je crois à l'action politique.**

Je vous remercie encore une fois pour la confiance que vous nous avez accordée à Martine Faïta ma binôme, maire de Pont Evêque et moi-même en nous élisant pour vous représenter, et pour représenter l'ensemble des habitants du canton de Vienne 1, au Conseil départemental de l'Isère.

A Luzinay comme en Isère, à la mairie comme à l'hôtel du Département, je veux construire et agir pour vous et pour les Isérois. **C'est le sens de mon engagement de servir.**

Nous les élus, sommes là pour défendre l'intérêt général et servir nos concitoyens par de beaux projets et des actions pour votre quotidien.

La belle rénovation de l'église illustre bien mon discours.

Ce mandat départemental est aussi l'occasion de défendre encore mieux nos projets communaux, ce qui représente un atout indéniable.

Ce sera le cas avec la MSP qui bénéficiera de subventions du Département mais aussi de la Région.

En tant que Vice-président en charge de l'action sociale, de l'insertion et du logement, je tiens également à rappeler que le Département est et restera chef de file de l'action sociale.

Notre commune de Luzinay a bénéficié en 2022 **des aides financières du Département de l'Isère** : 46 000 € dans le cadre du plan école, 4 000 € pour la réfection des 2 courts de tennis. Et les associations que nous remercions pour leurs actions au quotidien ont pu pour certaines bénéficier de **subventions d'initiative locale, dans le cadre de mes fonctions de Conseiller départemental.**

LA COMMUNE DE LUZINAY occupe une place singulière dans le département. Notre **appellation Village des Justes est un vecteur fort de son identité.**

C'est même un modèle qui peut servir d'exemple, je le crois profondément. Car malgré les difficultés auxquelles elle n'échappe pas, elle sait faire prospérer le meilleur.

Depuis bientôt 10 ans, l'équipe municipale que je conduis, fidèle à une stratégie de gestion pragmatique et efficace, a su remettre la maison Luzinay en ordre, et lui permettre de retrouver sa crédibilité, l'estime de ses partenaires.

Sur la base d'un projet de Sécurité, de Solidarité, d'Attractivité et de Qualité de vie, **nous avons poursuivi la performance** ces dernières années.

Sur le plan de la sécurité :

Je salue les forces de la Gendarmerie qui, souvent au risque de leur vie, traquent la délinquance pour notre sécurité collective.

Nous avons embauché un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui vient en renfort de la gendarmerie et complète notre dispositif de vidéo protection et l'opération habitants vigilants.

Par ailleurs, depuis de nombreuses années, beaucoup d'habitants se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes sur Luzinay. Nous avons **mis en place la zone 30** sur un ensemble plus important de notre voirie.

Ce sont les services voiries de Vienne Condrieu Agglomération qui nous ont conseillé ce dispositif.

Les habitants y sont favorables et les échos que nous avons recueillis sont positifs. Le marquage au sol de cette limitation de vitesse à 30 km/h accompagné de ses panneaux « village prudent » ont un effet très dissuasif **et fait ralentir les automobilistes.**

Pensons à nos enfants, levons le pied dans la commune et soyons responsables.

Je compte sur vous.

Sur le plan de la solidarité et de la santé :

- la commune de Luzinay a poursuivi son projet de MSP. De nombreuses réunions de travail se sont tenues avec les professionnels de santé concernés. Nous écrivons avec eux, nos engagements réciproques, dans le cadre d'une **PROMESSE DE BAIL.**

Ils vont travailler en 2023 sur **le projet de santé.**

- La commune de Luzinay a également maintenu **son soutien aux associations à caractère social et a assuré les missions de solidarité via son CCAS** ; il y a des situations difficiles, il y a ici des détresses à soulager. Nous nous y employons avec le CCAS et le tissu associatif, dont l'association Solidaire Pour.

- Nous avons continué à soutenir les activités de l'association Récréation à la MDA et à favoriser la relation intergénérationnelle ;

. La Commune de Luzinay a cette année 2022 démarré le projet d'une maison des séniors, toujours en centre bourg.

Dans le Plan de mandat et le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), l'équipe municipale souhaite aménager, sur son territoire une « Maison des Seniors » ainsi qu'une « halle couverte ».

Vous le savez, déjà depuis le précédent mandat, nous avons prévu la création d'une structure pouvant accueillir nos seniors. La réussite d'un tel projet nécessite l'investissement de tous. C'est un travail partenarial et la création d'un lieu de vie qui dépasse le simple voisinage. **Parce que la solidarité est notre affaire, nous devons tout mettre en œuvre pour offrir à nos aînés la possibilité de continuer à vivre dans leur village.**

Nos aînés ont été consultés.

Pour sa réalisation, il a été nécessaire de préempter le tènement succession Consorts BONNET. Une préemption justifiée par la réalité du projet d'aménagement, qui répond à un besoin de la commune et de nos séniors, exprimés par leurs réponses à nos questionnaires.

J'ai ensuite proposé à l'assemblée municipale le 18 mai dernier, qu'un partenariat soit approuvé pour la réalisation de l'opération, par la signature d'une convention tripartite de veille et stratégie foncière avec l'EPORA et Vienne Condrieu Agglomération.

L'EPORA va réaliser le portage financier et patrimonial du bien sur 4 ans, et s'engagera à le céder à un bailleur social ou à un opérateur privé que la commune désignera, au terme d'un délai convenu.

Le cabinet CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement) et la cellule logement du Département de l'Isère, nous accompagnent.

Parce que nous avons à cœur de conserver le caractère rural de notre commune, le nouveau PLU maîtrisera l'urbanisation et la préservation de nos espaces naturels et agricoles. Il est essentiel de conserver nos espaces agricoles, pour nos agricultrices et agriculteurs. J'en profite pour remercier Mr et Mme LAVAL et leurs enfants pour avoir accueilli le Théâtre à la ferme qui a rencontré un franc succès au mois d'août de l'année dernière.

Il y a tout juste 2 ans, j'adressais un courrier au Président de Vienne Condrieu Agglomération Thierry KOVACS, que je tiens à remercier, lui demandant d'engager la révision du PLU de la commune.

Avec 7 Objectifs prioritaires :

Dont le **projet de la caserne des pompiers.**

Celui de l'**élaboration d'une nouvelle carte des aléas ;**

Nous avons la volonté forte de maîtriser l'urbanisation et la densité, de façon différenciée selon les secteurs ;

Je tiens à nouveau à remercier les élus de la commission urbanisme qui sont à mes côtés, ainsi que le bureau d'étude et les services de VCA.

20 réunions de travail, le document est presque terminé.

Notre responsabilité d'élus est de répondre toujours à l'intérêt général.

Nous avons, lors de la réunion publique de concertation du 26 octobre, répondu aux questions d'ordre général et non aux demandes particulières. C'est au moment de l'enquête publique, qu'il y aura un temps pour les demandes individuelles.

Il sera important de participer à l'enquête publique qui durera un mois.

Nous voulons conserver nos espaces verts et nos espaces agricoles, avec la ceinture verte qui serpente le long de la Sévenne et les nombreuses coupures vertes dans les différents quartiers, sur les collines et les hameaux.

Pendant les canicules ces terres jouent un rôle important dans la régulation du microclimat.

Ces espaces agricoles et naturels absorbent les eaux de pluie, réduisent le ruissellement et diminuent les risques d'inondation.

Ils rafraîchissent l'air de plus en plus étouffant.

Ces hectares sont aussi des réservoirs de biodiversité.

Ces terres offrent un immense potentiel de stockage de carbone.

Le 21^{ème} siècle ne consiste plus à urbaniser sans fin nos territoires, mais à les contenir pour le bien-être des habitants.

Notre devoir premier, consiste à protéger ce patrimoine communal, afin de le transmettre, à notre tour, aux générations futures. Je sais que vous partagez cette ambition.

Un autre patrimoine à conserver, c'est notre forêt communale. Nous devons construire cette forêt d'avenir. Nous nous y inscrivons avec l'ONF Office National des forêts par la plantation de nouvelles variétés qui correspondent mieux à la transition écologique. Un vaste projet de mécénat et partenariat nous permet d'obtenir des aides d'entreprises dont 20 000 € de la SPMR et 11 050 € de FORESTOR.

Par ailleurs, le plan de relance pour notre forêt est subventionné par l'Etat et le Département.

J'en profite pour remercier tous nos artisans, chefs d'entreprises et commerçants qui font vivre notre économie locale.

En Conseil municipal nous avons par ailleurs décidé de vendre à la Société BAUQUIS un lot à bâtir de 1167 m² sur le terrain communal de la zone artisanale de la Noyerée. L'implantation de nos artisans locaux sur la commune revêt une grande importance. Nous avons l'an passé, fait de même avec le plombier Vivian BARRE, sur notre zone d'activités.

- **L'effort pour favoriser les commerces** de proximité avec l'arrivée d'une grande épicerie et de nouveaux commerces. Et ce n'est pas terminé. Il y a eu également la relance du marché, l'ouverture du restaurant la CASA Rusty qui a été un moment fort de l'année 2022.

Je voudrais aussi parler de la nécessité de soutenir les manifestations associatives, où nous avons plaisir à nous retrouver ;

Je veux à nouveau évoquer, ce que j'ai qualifié de projet phare de notre mandat avec la restructuration de notre centre bourg et l'arrivée du programme immobilier le Belvédère du Rossignol avec VALRIM ; les premiers

coups de pioche vont commencer en janvier. Avec sa MSP que j'ai évoquée au début de mon discours, nous aurons également un verger des écoliers, des stationnements et un cheminement doux entre la Mairie et l'Eglise, laquelle a bénéficié **d'une mise en lumière** par un bel éclairage extérieur réalisé par le TE38, le syndicat départemental d'électricité.

- Enfin, il y a tous les projets qui sortent de terre, je viens de les citer ou qui germeront dans les prochains mois :

Un autre projet important : Faire de la rue des Allobroges une zone apaisée.

Vienne Condrieu Agglomération a instauré dans le cadre de la prise de compétence voirie en 2004 une enveloppe budgétaire sur fonds propres qui permet de réaliser des travaux d'investissement structurants sur la voirie et notamment des aménagements de requalification urbaine de centre bourg.

Il a ainsi été proposé des travaux sur la rue des Allobroges partie « Est », depuis la Place de la Mairie jusqu'au rond-point du Rozon.

Le projet consiste à requalifier la rue des Allobroges en zone apaisée.

Les travaux de réaménagement doivent être également l'occasion de sécuriser les différentes traversées piétonnes.

L'opération qui devrait intervenir dans les prochains mois englobera donc différents domaines : chaussée, trottoirs, stationnement, signalisation, arbres d'alignement, espaces verts et mobilier urbain.

Certaines de ces compétences relèvent de la Commune, d'autres de l'Agglomération.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 800 300 € H.T.

Notre Agglomération a ainsi toute son utilité. Et nous avons besoin de l'intercommunalité pour réaliser de tels travaux !

Il y a aussi toutes les actions quotidiennes qui contribuent à l'embellissement, au rayonnement, à l'attractivité de Luzinay et notre qualité de vie commune, **dans ce village que nous aimons** parce qu'il est unique.

Vous le voyez, en 2023 comme les années précédentes, les élus du Conseil municipal et moi-même, nous serons à **l'action pour vous et avec vous.**

Alors, ensemble, tout au long de 2023, sachons renforcer ces atouts inestimables qui **nous valent de vivre ici mieux qu'ailleurs.**

Et pour l'illustrer je vais laisser la parole à mes collègues élus. Gérard si tu veux bien commencer.

(Passage de parole aux adjoints)

(Conclusion après les interventions)

Ensemble, nous allons poursuivre nos actions pour toujours « Bien Vivre à Luzinay », dans la confiance, parce que toute aventure humaine, toute aventure

collective, ne peut s'épanouir et se réaliser que dans la confiance.

Je crois en notre capacité de construire l'avenir commun de Luzinay. Quant à moi et avec mon équipe, nous y mettrons toute notre énergie, tout notre cœur, tout notre enthousiasme et notre sincérité avec toutes les exigences qui s'imposent.

Et que l'on continue à Bien Vivre à Luzinay !

Vive 2023 !

Vive LUZINAY !

Allez ! Il est temps de poursuivre la soirée autour du buffet et du verre de l'amitié avec modération bien entendu, je compte sur vous.